

MINISTÈRE
des

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le *16/12* 1918.

Kiew, Terechtchenkowskaja 9.

No. *2240*.

J. n. 30806 - 18
P. 10 a. 4/11

A Son Excellence
Monsieur le Ministre des
Affaires Étrangères.

Lettre de créance.

Dans le but d'établir des relations diplomatiques régulières entre le Gouvernement Royal du Norvège et le Gouvernement de l'État Ukrainien et de nouer les liens de l'amitié et de bonne entente entre les deux nobles peuples, le Gouvernement de l'État Ukrainien a décidé de nommer Monsieur Boris de BAGÉNOFF, Envoyé Extraordinaire en Mission Diplomatique de l'État Ukrainien auprès du Gouvernement Royal du Norvège.

J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de faire bon accueil à Monsieur Boris de BAGÉNOFF et de lui accorder pleine et entière confiance dans toutes les affaires, rentrants dans les attributions d'un tel Représentant.

Dans l'espoir que Monsieur Boris de BAGÉNOFF se montrera digne de la haute mission à lui confiée, la présente lettre de créance lui a été délivrée.

A cette occasion veuillez agréer Monsieur le
Ministre les vœux sincères que le Gouvernement de
l'Etât Ukrainien forme pour le bonheur et la pros-
périté du Royaume du Norvège et d'accepter l'assu-
rance de ma haute considération.



Ministre des Affaires Etrangères:

D. de Borochenko